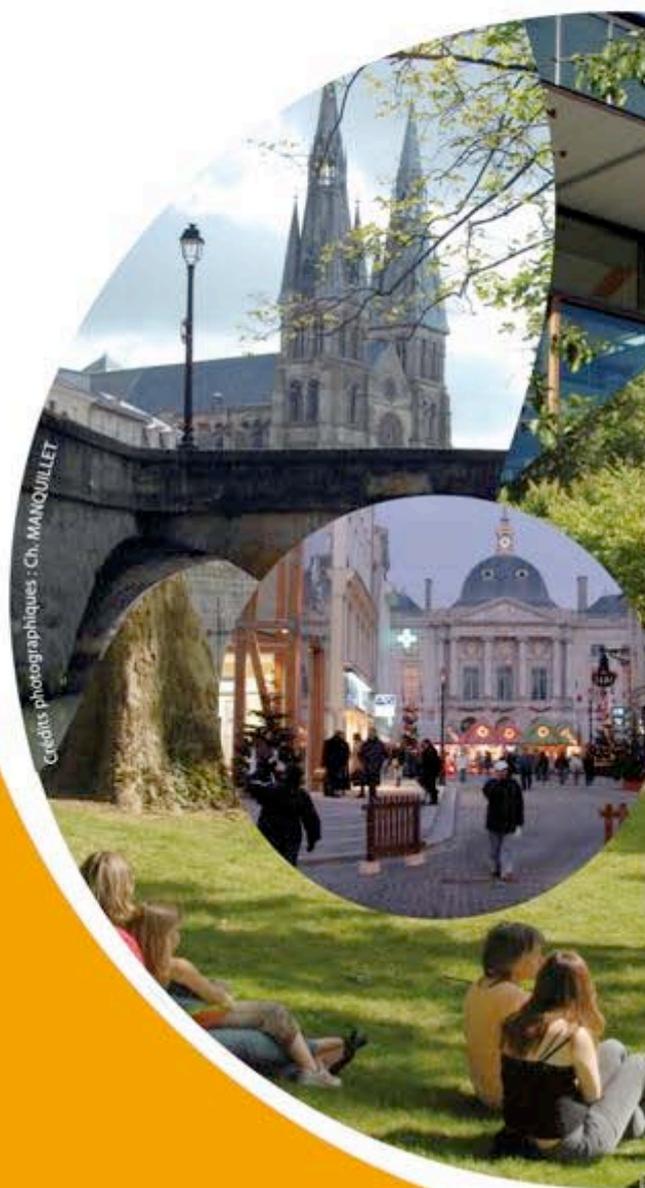


# 4<sup>es</sup> Assises des Villes Moyennes et Intercommunalités

Quelles solutions innovantes  
pour faire face à la crise ?

## *Forum 1* *Formation et recherche*



Châlons-en-Champagne  
4 et 5 juin 2009



# Sommaire

|   |       |
|---|-------|
| FORMATION ET RECHERCHE EN VILLES MOYENNES ET INTERCOMMUNALITÉS,<br>UNE CHANCE POUR CHACUN, UNE RICHESSE POUR TOUS | P. 2  |
| CA DE L'ALBIGEOIS — La recherche porte d'entrée de l'innovation   | P. 4  |
| ALENÇON — Former pour préserver le patrimoine   | P. 5  |
| CA DU BEAUVAISIS — Pôle de référence en sciences de l'environnement   | P. 6  |
| CA DE CASTRES-MAZAMET — Apprendre à distance  | P. 7  |
| CHERBOURG — Les métiers maritimes ont le vent en poupe  | P. 8  |
| DIGNE-LES-BAINS — L'excellence n'est pas une question de taille   | P. 9  |
| CA DU MÂCONNAIS - VAL DE SAÔNE — Collaborer pour innover  | P. 10 |
| CA DE MONTBÉLIARD — Numerica, moteur du véhicule du futur   | P. 11 |
| NEVERS — À la pointe des transports   | P. 12 |
| CA LE GRAND ROANNE — L'excellence de la recherche   | P. 13 |
| SAINT-BRIEUC — Un pôle universitaire à rayonnement régional   | P. 14 |
| CA TROYENNE — La dynamique de l'enseignement supérieur  | P. 15 |
| LA FÉDÉRATION DES MAIRES DES VILLES MOYENNES  | P. 16 |

*Document réalisé par Sophie Dortes, chargée d'études à la FMVM*

## **FORMATION ET RECHERCHE EN VILLES MOYENNES ET INTERCOMMUNALITÉS, UNE CHANCE POUR CHACUN, UNE RICHESSE POUR TOUS**

L'excellence n'est pas l'exclusivité des métropoles, les villes moyennes et leurs intercommunalités constituent sans aucun doute un facteur dynamique incontournable dans la logique de compétitivité et d'excellence qui prime désormais en matière d'aménagement du territoire. L'exemple de l'enseignement supérieur est particulièrement révélateur. Ainsi :

- Les villes moyennes et leurs intercommunalités se positionnent souvent sur une offre spécifique. Les trois universités technologiques du territoire français, de nombreuses écoles d'ingénieurs ainsi que la majorité des « prépas intégrées » se situent dans des villes moyennes.
- Elles sont plus performantes que les grandes universités dans le domaine de l'encadrement, de l'insertion professionnelle, de la qualité de la vie étudiante, des relations avec le tissu économique.
- Elles constituent aussi un laboratoire des modes d'organisation des acteurs locaux par des effets de proximité.

Depuis 10 ans, on observe une nouvelle géographie de l'enseignement supérieur et de la recherche. Derrière le foisonnement et l'enchevêtrement des dispositifs, il y a une très grande cohérence avec une forte composante de territorialité. Suivant les types de formation, la géographie de l'enseignement supérieur se révèle très différente. 80 % des formations universitaires se situent dans des agglomérations de plus de 200 000 habitants alors que les villes moyennes concentrent 24 % des BTS et 30 % des IUT. La carte de la recherche est quant à elle beaucoup plus concentrée, les grandes universités regroupant 80 % de l'offre sur une quinzaine de sites.

Trois facteurs ont influencé les politiques territoriales de l'enseignement supérieur ces deux dernières décennies : la démographie, l'aménagement du territoire et la décentralisation. La recomposition actuelle repose avant tout sur des critères de lisibilité et d'attractivité. C'est la logique de compétitivité internationale qui a inspiré l'ensemble des dispositifs lancés ces dernières années autour du Pacte de la recherche, des Pôles de compétitivité et du Plan Campus aujourd'hui. L'idée générale est d'encourager de nouveaux modes de régulation, différenciés, de l'offre d'enseignement supérieur. Au final, cette logique aboutirait à cantonner l'enseignement supérieur en villes moyennes aux seuls enseignements technologiques, fortement spécialisés et en lien avec l'environnement économique local.

Or, les élus des villes moyennes et de leurs intercommunalités sont soucieux de continuer à faire coexister deux logiques sur leur territoire. D'une part, ils sont attachés à garantir l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur, y compris aux formations de troisième cycle, et souhaitent préserver un enracinement local de la jeunesse. Au regard des objectifs de Lisbonne qui visent entre autres que 50 % d'une classe d'âge atteigne l'enseignement supérieur, les villes moyennes et leurs intercommunalités considèrent qu'il convient de poursuivre la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur.

D'autre part, les maires et présidents des villes moyennes sont engagés dans une logique d'excellence autour de niches et de filières spécialisées. Et force est de constater que la spécialisation semble indispensable pour que les villes moyennes soient en mesure de participer à la compétition internationale. De plus, maires et présidents sont depuis longtemps conscients de la nécessité de rapprocher la formation supérieure de l'emploi et ainsi de lier les formations spécialisées au tissu économique local. L'offre d'enseignement supérieur est un atout pour rester dans la course de l'économie de la connaissance, elle ouvre des perspectives de développement économique importantes, elle renforce l'attractivité pour les entreprises et les habitants, et elle représente une opportunité de revivification des villes par une population jeune constamment renouvelée.

Il convient donc de trouver un équilibre entre ce qui peut être de l'enseignement, facteur de démocratisation, et une spécialisation de l'enseignement s'appuyant sur des excellences locales, permettant ainsi d'être visible et attractif pour les étudiants français voire étrangers.

Il est toutefois nécessaire de relativiser, il ne s'agit pas de réduire l'offre locale à quelques filières spécialisées, mais bien de rechercher un « positionnement différenciant », en travaillant les transversalités possibles au sein de l'offre existante. Un enseignement spécialisé n'est pas forcément un enseignement étriqué et ultra ciblé, chaque « spécialisation » est potentiellement alimentée par diverses disciplines. Par exemple, l'environnement relève à la fois de la biologie, de l'économie, etc.

Par ailleurs, d'autres enjeux sont à prendre en compte : le besoin de formation tout au long de la vie professionnelle, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).

S'agissant de la recherche, la question est de savoir comment attirer des chercheurs dans les villes moyennes dans un contexte où la plupart des moyens sont concentrés dans les grandes villes. Une des réponses peut se trouver dans l'intégration des écoles d'ingénieurs au système universitaire afin de mutualiser les moyens de recherche. Par ailleurs, une des voies possibles pour les villes moyennes et leurs intercommunalités consiste à s'orienter vers la constitution de plateformes technologiques afin de favoriser les transferts technologiques. La recherche appliquée apparaît comme un critère décisif dans le choix d'implantation d'une entreprise.

### ***Entrer dans l'ère de la société de la connaissance***

Les établissements d'enseignement supérieur ont un rôle crucial dans l'accompagnement de la mutation des sociétés européennes basées sur un modèle de production industrielle à une économie basée sur la production de connaissances. Et, cette mutation ne sera possible qu'aux conditions d'une réelle démocratisation de l'accès à la connaissance et d'une cohésion sociale et territoriale renforcée, comme le rappelle la stratégie de Lisbonne. À cette nécessité de démocratisation des accès aux savoirs, la crise étant là, s'ajoute la nécessité de la construction d'un enseignement supérieur capable de répondre à la demande de formation du plus grand nombre, d'établissements à l'écoute des besoins sociaux et économiques qui se font jour au moment de la recherche de solutions.

Cette nécessité pose la responsabilité de tous les acteurs institutionnels, gouvernements, collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur, dans la mise en place de politiques volontaristes et solidaires accompagnant le développement technologique et scientifique. Cette nouvelle donne va aussi interroger l'organisation institutionnelle en place, et poser la question d'une nouvelle forme de gouvernance à l'échelle des territoires, afin de piloter le développement d'une offre de formation au service de ces enjeux démocratiques et économiques.

Les universités sont essentielles dans la construction d'une société de la connaissance. Mais elles ne pourront assumer leur rôle qu'à la condition de prendre en compte la réalité sociale et économique des territoires où elles s'inscrivent, des populations qui l'entourent. Mettre en œuvre des passerelles entre les formations, offrir une chance au plus grand nombre, développer la formation tout au long de la vie, intégrer l'apprentissage et la validation des savoir-faire et des savoir-être, reconnaître l'apport pédagogique de l'engagement et de la participation sont autant d'enjeux qu'il s'agit de relever pour une réelle diffusion de la connaissance dans la société.

L'insertion dans la vie active est un cap délicat, tout particulièrement en période de mauvaise conjoncture. Au regard des statistiques du chômage selon le niveau de diplôme à l'entrée dans la vie active, une conclusion s'impose : poursuivre ses études est le meilleur moyen d'accéder à un emploi stable et durable. En France, 20 % des filles et 19 % des garçons actifs de moins de 25 ans sont au chômage... Si élever le niveau de formation ne suffit pas à revenir au plein-emploi, il est indéniable que cela constitue un puissant facteur d'attractivité et de développement économique à long terme. Si nous voulons répondre aux défis de la société de la connaissance, il nous faut augmenter le niveau de qualification. C'est un pari et un enjeu de cohésion sociale face à un contexte de crise. Ce défi peut être relevé si nous nous donnons les moyens d'agir sur la diversification des voies d'accès à la qualification.

### **Les participants à ce Forum seront amenés à s'interroger sur le questionnement suivant :**

- Alors que l'enseignement supérieur connaît une profonde réorganisation, comment conforter les acquis de l'enseignement supérieur dans les villes moyennes (qualité pédagogique, niches d'excellence, etc.) ?
- Comment faire évoluer l'offre de formations et comment mieux coordonner enseignement supérieur et recherche dans un objectif d'attractivité et de développement économique ?
- Quels sont les éléments indispensables pour construire une stratégie permettant de se différencier de l'offre d'enseignement supérieur des autres villes ? Quelle est la voie de l'excellence ?
- Comment s'organiser localement pour promouvoir une stratégie partagée ?

## CA DE L'ALBIGEOIS — LA RECHERCHE, PORTE D'ENTRÉE DE L'INNOVATION

Dans un contexte économique difficile, marqué par une baisse de la production, l'innovation représente pour un territoire un facteur de développement et d'attractivité indéniable. Via le projet technopolitain InnoProd et en collaboration étroite avec l'École des Mines d'Albi-Carmaux (Emac), la communauté d'agglomération de l'Albigeois lance des projets de recherche appliquée et de transferts de technologie qui vont bénéficier aux entreprises du territoire albigeois.

À l'École des Mines, trois centres de recherche sont, chacun dans leur domaine, un vivier d'innovations qui peut contribuer à l'émergence et au développement d'entreprises sur l'agglomération. Avec des contrats de recherche de près de trois millions d'euros, l'Emac est aujourd'hui un acteur important de l'innovation au service de l'industrie. « *Deux axes sont prioritaires* » explique René David, directeur de la recherche à l'Emac : « *accompagner la dynamique qui se développe autour des pôles de compétitivité et renforcer la présence de l'École dans les contrats de recherche européens.* » En 2008, l'Emac a mis en place les missions Innov'action destinées aux entreprises qui ont des projets innovants. Le principe est simple : les accompagner dans leur développement avec des élèves de l'école encadrés par des enseignants-chercheurs. Vingt-deux entreprises ont pu en bénéficier. Parmi elles, Idhélío, créée en septembre 2008 à Albi qui travaille sur l'optimisation d'un procédé photovoltaïque concentrant les rayons du soleil, ce qui permet de réduire la surface des panneaux solaires. « *Nous prévoyons d'expérimenter cette technique grandeur nature avant de passer à la phase industrielle* », indique Didier Martin, à l'origine du projet.

À une autre échelle, le lycée Rascol, pionnier depuis les années 60 dans le domaine des automatismes industriels, participe au travers de sa plate-forme technologique à l'aide à l'innovation des PME, PMI et TPE. Depuis la loi de 2000 sur l'innovation et la recherche, les lycées techniques peuvent en effet devenir des pôles ressources. « *Nous avons la mission de former des jeunes, mais aussi d'aider le tissu économique local* », note Bernard Gilibert, chef de travaux au lycée Rascol. L'établissement dispose à cet effet d'équipements de pointe utilisant les technologies les plus avancées. Il est ainsi doté dans ses laboratoires et ses ateliers de puissants ordinateurs pour la conception, le développement et la fabrication, ainsi que de machines de production à commandes numériques, d'imprimantes 3D et d'automates programmables. « *Il est essentiel de garder une longueur d'avance en travaillant sur de nouvelles technologies afin de répondre aux attentes* », explique Bernard Gilibert, « *une veille technologique est assurée dans ce but. Nous travaillons actuellement sur les énergies renouvelables.* » Concrètement, des conventions de partenariat sont passées avec des entreprises pour travailler sur un produit ou un process. Une entreprise peut ainsi avoir besoin de réaliser des essais ou des tests de faisabilité sur des matériaux voire élaborer une pièce particulière. Les projets menés peuvent aboutir à des dépôts de brevet et à une commercialisation.

Forts de ces expériences, les élus de la CA de l'albigeois ont décidé de s'engager dans la création d'un parc technopolitain en vue d'accroître l'attractivité du territoire, et d'offrir aux entreprises un site d'implantation de qualité. L'objectif est de créer un espace propice au développement d'entreprises innovantes et à la fertilisation croisée entre le monde économique et les forces vives de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologies, afin de redynamiser le tissu industriel du Grand Albigeois.

Le parc technopolitain Albi InnoProd bénéficiera d'une qualité respectueuse de l'environnement et fait d'ores et déjà l'objet d'une démarche de promotion par la région Midi-Pyrénées, en tant que zone d'intérêt régional. En vue de la création de la zone d'aménagement concerté « Parc Technopolitain Albi InnoProd », la CA de l'Albigeois a lancé, le 28 avril 2009, une série de réunions publiques.

**Contact :** Brigitte Pointevineau, chargée de mission à la communauté d'agglomération de l'Albigeois  
Tél. : 05 63 45 72 47 — [www.grand-albigeois.fr](http://www.grand-albigeois.fr)

Et aussi : [www.enstimac.fr](http://www.enstimac.fr) — [www.lycee-rascol.net](http://www.lycee-rascol.net)

**Maire et président :** Philippe Bonnacarrère  
**Population :** 51 199 hab (ville) — 82 183 hab (ca)  
**Département :** Tarn  
**Région :** Midi-Pyrénées

## ALENÇON — FORMER POUR PRÉSERVER LE PATRIMOINE

Dans le cadre de l'initiative européenne Equal 2002-2006, la communauté urbaine d'Alençon a lancé un programme d'insertion professionnelle innovant en s'appuyant sur la promotion du patrimoine dentellier, le célèbre point d'Alençon. Elle a également conduit une série d'actions visant à mettre en valeur ce patrimoine.

Le projet « Renforcement du tissu socioculturel alençonnais à partir du redéploiement de savoir-faire traditionnels relevant du patrimoine dentellier », élaboré dans le cadre du programme européen Equal, répond à deux objectifs : la réinsertion de publics éloignés de l'emploi et la valorisation du point d'Alençon. « *Pour pérenniser cet art, nous étions confrontés à un réel problème de transmission du savoir-faire dentellier : il n'existe aucun manuel, l'histoire et la gestuelle ne peuvent se restituer qu'à l'oral* », explique Solange Perrot, responsable des affaires culturelles de la ville d'Alençon. « *De plus, le nombre de dentellières à l'Atelier national du point d'Alençon est passé de 12 à 8 en quelques années* » Porteuse du projet, l'agglomération s'est appuyée sur un grand nombre de partenaires réunis au sein d'un comité de pilotage\* dénommé « partenariat de développement ».

De décembre 2002 à juin 2005, trois chantiers de formation de six mois chacun ont accueilli près de cinquante stagiaires. Ils ont d'abord été sensibilisés à l'histoire et à la technique du point d'Alençon pour ensuite alterner stages en entreprise, cours de remise à niveau, modules de formation aux arts appliqués et travaux en ateliers. Outre l'ornementation de six ronds-points, inspirée du motif dentellier, les stagiaires ont participé à la création d'un circuit d'interprétation en centre-ville et à l'exposition tactile « *La Dentelle sur le bout des doigts* », accessible aux publics mal et non-voyants. Les associations spécialisées dans l'insertion sociale en ont profité pour mettre en place de nouveaux supports dans l'objectif de former et de faire participer le public adulte à certaines actions. Ces chantiers ont permis aux participants de recréer du lien social et de reprendre un rythme actif. À l'issue des trois sessions de formation, 80 % des bénéficiaires étaient dans une dynamique de retour à l'emploi : CDD, CDI, missions d'intérim ou formations qualifiantes.

Au-delà des chantiers d'insertion professionnelle, le projet a aussi intégré des actions à vocation touristique. Avec l'appui de deux cabinets de conseils alençonnais, onze personnes issues des pôles conférenciers des musées ont suivi des formations d'une semaine. Parallèlement, les dispositifs de visites guidées des musées ont été homogénéisés. De plus, les Ateliers cinéma de Basse-Normandie ont réalisé un film documentaire d'une dizaine de minutes, outil de mémoire diffusé au musée des Beaux-Arts et de la Dentelle. Enfin, l'opération a contribué au lancement d'une campagne de prises de vue des pièces de dentelles conservées au musée. Leur numérisation a ainsi permis de constituer une base documentaire utile au projet de création de produits dérivés « Dentelle d'Alençon » développé par la collectivité.

Afin de protéger l'utilisation du point d'Alençon, une charte éthique applicable à toute création de produits dérivés a été élaborée. Sur sa lancée, la ville d'Alençon a procédé au dépôt de marque « Dentelle d'Alençon » en 2006 et lancé la fabrication d'une première gamme de produits dérivés papeterie. En mars 2006, l'agglomération organisait les premières rencontres professionnelles des acteurs de l'insertion. La même année, elle a présenté à Bruxelles son expérimentation — sous le triptyque « Alençon-Dentelle-Insertion » — aux professionnels européens de l'emploi et de la formation. Alençon continue à capitaliser sur son patrimoine dentellier.

\* Alençon et sa communauté urbaine, centre communal d'action sociale, mission locale, office de tourisme du pays d'Alençon, chambre des métiers de l'Orne, commune de Retournac en Haute-Loire, Centre national des arts plastiques basé à Paris, Centre d'art contemporain, Ateliers cinéma de Basse-Normandie.

**Contact :** Solange Perrot, responsable des affaires culturelles de la ville d'Alençon  
Tél. : 02 33 32 40 00 — [www.ville-alencon.fr](http://www.ville-alencon.fr)

**Maire et président :** Joaquim Pueyo  
**Population :** 29 698 hab (ville) — 51 942 hab (cu)  
**Département :** Orne  
**Région :** Basse-Normandie

## CA DU BEAUVAISIS — PÔLE DE RÉFÉRENCE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de renforcer son attractivité, le Beauvaisis a choisi le « Vert comme fil rouge ». En effet, depuis de nombreuses années Beauvais et sa communauté d'agglomération se sont engagées dans la protection de l'environnement, et entendent concilier les meilleures pratiques écologiques avec les réalités économiques et sociales du territoire. C'est donc tout naturellement que les établissements d'enseignement supérieurs du territoire ont développé des formations en adéquation avec cette philosophie locale.

Une antenne universitaire proposant six licences, deux écoles d'ingénieurs, une école d'infirmières, un IUT, un IUFM, de nombreux BTS... Près de 4 000 étudiants fréquentent les établissements d'enseignement supérieur du Beauvaisis. Parmi ceux-ci, l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais tient une place particulière. Tout d'abord parce qu'il est issu de la fusion, en 2006, de deux écoles — l'Institut géologique Albert-de-Lapparent et l'Institut supérieur d'agriculture de Beauvais — dont la seconde est implantée à Beauvais depuis 1854. Ensuite, parce que la mission de service public de l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais est une revendication forte et historique de cette école. Cette mission de soutien est dédiée préférentiellement au territoire qui la porte et au profit de ses acteurs économiques.

L'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais développe des technologies durables et innovantes pour pré-traiter les agro-ressources. Ses recherches dans le domaine de la valorisation bioénergétique de la matière organique lui ont permis de s'impliquer dans le pôle de compétitivité picard « Industries et Agro-Ressources » (IAR). Ainsi, le département des « Sciences et Techniques Agro-Industrielles » de LaSalle Beauvais s'est engagé activement depuis plus d'un an sur la durabilité et le cycle de vie des matières organiques. C'est dans ce contexte que l'équipe de l'Institut a engagé une première déclinaison de la thématique sur la valorisation bioénergétique de la matière organique. Cette démarche a abouti à la labellisation par le pôle IAR d'un projet (CODIMETH) dont l'objet est de définir et maîtriser les conditions de production de biogaz issu de la codigestion raisonnée de la matière. Ce programme doit déboucher, à moyen terme, sur la capacité de traitement de déchets industriels d'origine animale et/ou d'origine végétale. Cette démarche atteindra son objectif dès lors que les industriels de la région pourront bénéficier de modes d'élimination adaptés à la réglementation et porteurs d'un effet économique positif comparé aux voies actuelles de traitement.

Le challenge que relève l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais dans ce programme est d'aboutir à des modes de prétraitement de la matière organique innovants grâce à la mise en œuvre des technologies micro-ondes et d'ozonation dont est équipée l'institut. Il s'agit de réduire à la fois les temps de digestion et permettre l'alimentation du digesteur avec des ressources organiques variées sans que celui-ci ne soit déséquilibré dans son fonctionnement. Le biogaz produit permettra la cogénération d'énergie sous forme thermique et électrique au profit d'établissements locaux.

L'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais forme des ingénieurs pour les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, des bio-ressources (formation initiale ou apprentissage) ; pour les métiers de l'alimentation et de la santé ; pour les métiers de la géologie et de l'environnement. Le recrutement se fait post-bac et sur titre en admissions parallèles (de Bac à Bac + 5). À la rentrée 2008, l'institut comptait : 1 370 élèves-ingénieurs, 75 professeurs permanents, 150 vacataires et conférenciers.

Grâce au soutien financier de la CA du Beauvaisis, du conseil général de l'Oise, du conseil régional de Picardie, et du FEDER, l'Institut LaSalle Beauvais a pu entamer, en 2007, un programme d'investissement pour donner un nouveau visage à son campus. Ce dernier (26 000 m<sup>2</sup>) a été inauguré à la rentrée 2008.

**Contact :** Olivier Taboureux, conseiller communautaire chargé de la formation, adjoint au maire de Beauvais  
Tél. : 03 44 15 68 00 — [www.beauvaisis.fr](http://www.beauvaisis.fr)

Et aussi : [www.lassale-beauvais.fr](http://www.lassale-beauvais.fr)

**Maire et présidente :** Caroline Cayeux

**Population :** 56 919 hab (ville) — 79 404 hab (ca)

**Département :** Oise

**Région :** Picardie

## CA DE CASTRES-MAZAMET — APPRENDRE À DISTANCE

Afin de faciliter l'accès à la formation, la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, en collaboration avec la CCI de Castres-Mazamet, finance l'association ITmédia2 qui propose des formations à distance pour tout public, majoritairement des demandeurs d'emplois, mais aussi des salariés en recherche d'évolution. Installé dans les locaux de la CCI, le centre castrais de formation à distance est une des principales têtes de pont du réseau régional de formation à distance Pyramide.

ITmédia2 est née d'un processus engagé par la ville de Castres en 1992, l'objectif étant alors de promouvoir et de diffuser les technologies de l'information et de la communication (TIC). Depuis 2005, ITmédia2 assure la formation à distance via les TIC et dispense quelques 40 000 heures d'enseignement.

La formation à distance est très différente de la formation individuelle à domicile ou par correspondance. Les stagiaires se déplacent sur un site de travail à proximité de leur domicile. Ils se retrouvent en petits groupes dans un cadre studieux, confortable, avec du matériel informatique performant, et bénéficient d'une assistance. L'organisation de cet enseignement utilise plusieurs configurations rendues possibles par la technique.

Une plateforme de formation à distance sur Internet, mise à la disposition des élèves et des enseignants, permet d'accéder aux ressources pédagogiques, d'échanger (via messageries et forums de discussion), de gérer les emplois du temps, et d'archiver son travail. Il s'avère que ce mode d'apprentissage convient au plus grand nombre, même aux personnes qui ont été exclues du système scolaire. L'ordinateur n'est pas une barrière et permet, en plus de la formation suivie, de se familiariser avec l'informatique et l'Internet.

Les cours sont articulés autour de quatre situations pédagogiques. Tout d'abord, le cours interactif à distance : le groupe d'élèves est dans une salle reliée par le son avec le formateur et les groupes des autres villes (il existe 14 sites de formation en région Midi-Pyrénées). Le formateur pilote à distance le vidéo-projecteur qui lui sert de tableau blanc. Ensuite, chaque heure de cours est suivie de deux heures d'exercices en télé-tutorat dans une salle avec le formateur qui suit le travail des élèves à distance via l'accès à leurs écrans. Il peut également « prendre en main » l'ordinateur tout en discutant avec son élève grâce au casque-micro.

Des séances en visioconférence permettent par ailleurs d'organiser des cours traditionnels, formateurs et stagiaires présents sur plusieurs sites se voient et s'entendent par écrans interposés. Enfin, des séances d'autoformation permettent aux stagiaires d'organiser leur travail personnel tout en étant suivis, en différé, par le formateur qui les corrige et les évalue à distance.

L'offre de formation annuelle est bâtie au niveau régional, environ 50 formations sont proposées, allant de la bureautique, comptabilité et gestion jusqu'à des métiers moins attendus comme « Assistante de vie », « Entretien des locaux », ou « Vente directe pour les produits agricoles »... d'autres sont universitaires comme la « Capacité en droit », ou qualifiantes comme « Secrétaire médicale ». Les formations sont gratuites pour les demandeurs d'emploi.

150 stagiaires sont accueillis annuellement par le centre de formation à distance castrais. Le nombre de stagiaires est déterminé en fonction du potentiel d'emploi local, ce qui permet de bons résultats en termes de retour à l'emploi.

**Contact :** Bernard Cabanes, vice-président de « ITmédia2 »,  
vice-président de la CA de Castres-Mazamet  
Tél. : 05 63 73 50 01 — [www.castres-mazamet.com](http://www.castres-mazamet.com)

Et aussi : [www.itmedia2.com](http://www.itmedia2.com)

**Maire et président :** Pascal Bugis  
**Population :** 44 823 hab (ville) — 82 913 hab (ca)  
**Département :** Tarn  
**Région :** Midi-Pyrénées

## CHERBOURG — LES MÉTIERS MARITIMES ONT LE VENT EN POUPE !

Le port de Cherbourg est un important carrefour maritime de la Basse-Normandie grâce à son animation plaisancière, ses activités liées à la pêche, au transport de marchandises et de passagers, ainsi qu'à la construction et à la réparation navale. Idéalement situé au cœur de la ville, au bord du bassin du Commerce, le lycée maritime et aquacole (LMA) de Cherbourg est en prise directe avec la vitalité de cette plateforme maritime, notamment dans le secteur de la pêche professionnelle. Le LMA est l'unique lycée professionnel de Basse-Normandie formant aux métiers de la pêche, des cultures marines et de la plaisance professionnelle.

Acteur impliqué dans l'essor des domaines maritime et aquacole français, le LMA de Cherbourg fait partie des douze établissements publics locaux d'enseignement qui, en France métropolitaine, assurent la formation aux carrières maritimes sous la tutelle du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

Les métiers de la mer étant de plus en plus exigeants sur le plan tant humain que matériel, la formation doit anticiper les exigences et offrir aux jeunes le savoir-faire et la compétence nécessaires à leur métier de demain. Le LMA propose ainsi des formations spécifiques à ceux et celles qui se destinent aux métiers de marin embarqué, au pont ou à la machine, sur les navires de pêche, de commerce et/ou de plaisance. Les différents CAP et BEP maritimes préparent au métier de matelot, à la conduite du navire, au traitement des captures, ou encore au métier d'ouvrier mécanicien. Autre fer de lance du LMA, la formation des ouvriers et techniciens des entreprises aquacoles en conchyliculture et en pisciculture marine.

Depuis la rentrée 2009, le LMA propose un bac professionnel en trois ans dans la filière maritime embarquée ou de cultures marines. Les jeunes ont ainsi le choix entre le CAP maritime « Matelot » ou le Bac Pro « Électromécanicien marine » ou « Conduite et gestion d'une entreprise maritime ». L'enseignement spécialisé dans la conchyliculture et la pisciculture marine bénéficie aussi de cette évolution. Les élèves ont désormais le choix entre le CAP maritime de conchyliculture ou le Bac pro 3 ans spécialité « Cultures marines ». Ces formations sont accessibles après la 3<sup>e</sup> et chaque cursus s'effectue en trois temps : théorique, technologique et pratique, avec au moins 6 à 8 semaines de stage en entreprise par an. Parmi les 40 enseignants que compte l'établissement, environ un tiers sont d'actuels ou d'anciens professionnels connaissant la mer et le métier.

Enfin, une large place est accordée à la formation à la sécurité, quelle que soit la fonction à laquelle l'étudiant se destine à bord. La conduite du navire, l'étude du règlement pour prévenir les abordages, l'utilisation des aides à la navigation telles que le radar, la manipulation des appareils radio de communication sont ainsi validées par stage sur simulateur. La prévention et la lutte contre l'incendie sont étudiées en théorie et en pratique chez les marins pompiers. La survie en mer est également enseignée en classe et des exercices pratiques sont organisés pour maîtriser l'utilisation des matériels de protection individuelle et apprendre à gérer l'évacuation collective.

Aujourd'hui, une centaine d'élèves fréquente l'établissement en formation initiale. Auxquels s'ajoutent les adultes sortis du système scolaire et qui suivent une formation continue. Pour mener à bien l'ensemble de ces formations, le LMA dispose d'une structure adaptée avec internat ainsi que de moyens pédagogiques et techniques spécifiques : un chalutier d'entraînement, un simulateur de navigation et pêche, une salle des moteurs marins, des parcs ostréicoles... Le lycée a également acquis, lors du Salon nautique 2008, un voilier de 10 mètres pour assurer la formation des « Capitaines 200 - Voile ».

**Contact :** Jacques Séchet, directeur du lycée maritime et aquacole de Cherbourg

Tél. : 02 33 88 57 10 — [www.lma-cherbourg.fr](http://www.lma-cherbourg.fr)

Et aussi : [www.ville-cherbourg.fr](http://www.ville-cherbourg.fr)

**Maire et président :** Bernard Cazeneuve

**Population :** 42 113 hab (ville) — 88 240 hab (cu)

**Département :** Manche

**Région :** Basse-Normandie

## DIGNE-LES-BAINS — L'EXCELLENCE N'EST PAS UNE QUESTION DE TAILLE

Digne-les-Bains, ville universitaire ! L'affirmation peut sembler incongrue, la préfecture des Alpes de Haute-Provence comptant moins de 20 000 habitants. Et pourtant, force est de constater que les efforts conjugués de la ville et du conseil général ont porté leurs fruits.

Le premier Institut universitaire de technologie (IUT) des Alpes de Haute-Provence a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 2001 à Digne-les-Bains. Depuis, il est devenu un véritable pôle attractif doté de formations professionnelles et continues dans des secteurs de pointe : DUT « Génie biologique » ; licence professionnelle « Géomatique » ; DUT « Gestion administrative et commerciale » ; licence professionnelle « tourisme durable » ; DUT « QLIO Métrologie » (Qualité, Logistique Industrielle et Organisation).

Des espaces pour l'enseignement, la vie étudiante, l'administration ont été créés avec des salles de travaux pratiques entièrement équipés sur plus de 300 m<sup>2</sup>. Un espace de restauration rapide de qualité a été prévu avec l'aide d'une entreprise locale, ce qui permet aux étudiants de déjeuner sur place. Par ailleurs, une résidence universitaire, comprenant 60 logements spacieux, a été également construite à deux pas du centre-ville et des équipements sportifs.

À la rentrée 2008, on dénombrait à Digne-les-Bains 1 022 étudiants. On doit bien sûr à l'IUT le plus fort contingent avec 340 étudiants, essentiellement recrutés en dehors des limites de Digne-les-Bains et du département. En deuxième position, viennent les élèves de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) avec 157 futurs infirmières ou infirmiers, puis 130 futurs professeurs des écoles pensionnaires de l'antenne dignoise de l'Institut de formation des maîtres qui ne compte que 8 dignois !

« La Provence a rendez-vous avec les Alpes », la signature touristique dignoise résume parfaitement son meilleur atout : une situation géographique de transition. L'environnement naturel, plus particulièrement la géologie et le climat, font de ce territoire un espace unique. Aussi, n'est-il pas étonnant que les acteurs locaux aient décidé d'appuyer et de collaborer aux côtés de l'IUT dans le cadre de la licence professionnelle « Management administratif et commercial des organisations », spécialité « Tourisme durable ».

Pour Digne-les-Bains comme pour l'ensemble du département des Hautes-Alpes, le tourisme est un enjeu majeur en termes d'économie, d'environnement et de société. Le développement touristique peut être durable s'il concilie le développement économique avec le respect de l'environnement et du social. Pour réaliser cet équilibre, la qualité de la gestion administrative et commerciale des entreprises du tourisme constitue un facteur déterminant. L'objectif principal de la licence professionnelle « Tourisme durable » est de comprendre et maîtriser les enjeux d'une petite entité touristique associée à une logique de développement durable. La formation s'articule autour de trois axes : création et gestion de structures touristiques engagées dans un développement touristique durable ; valorisation du tourisme dans les stratégies territoriales de développement durable ; conseil en organisation des activités touristiques soucieuses de concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. À l'issue de la formation, les étudiants ont acquis : la compréhension des enjeux du développement durable et du tourisme durable, responsable et solidaire ; la maîtrise des concepts et des principaux outils de développement local dans l'environnement français, européen et mondial ; l'expérience nécessaire à la conduite de projets de développement et d'animation touristiques ; des compétences opérationnelles en création et gestion d'entreprises touristiques ; une expérience significative du travail en mode projet avec des partenaires multiples. Et une employabilité immédiate !

**Contact :** Claire Lobreaux, adjointe au maire de Digne-les-Bains  
déléguée à la jeunesse et à la vie étudiante  
Tél. : 04 92 30 52 00 — [www.digneslesbains.fr](http://www.digneslesbains.fr)

Et aussi : [www.up.univ-mrs.fr/iutdigne](http://www.up.univ-mrs.fr/iutdigne)

**Maire :** Serge Gloaguen

**Population :** 19 190 hab (ville) — 19 389 hab (cc)

**Département :** Alpes de Haute-Provence

**Région :** Provence – Alpes – Côte d'Azur

## CA DU MÂCONNAIS - VAL DE SAÔNE — COLLABORER POUR INNOVER

La communauté d'agglomération du Mâconnais - Val de Saône (CAMVAL) est, depuis sa création en novembre 2004, investie de la compétence « Soutien au développement de l'enseignement supérieur ». Soucieuse de promouvoir ce potentiel de dynamisme et d'attractivité, la CAMVAL structure et étoffe l'enseignement supérieur sur son territoire afin de proposer une offre de formations attractive, adaptée aux attentes des étudiants et aux besoins des entreprises. La CAMVAL a choisi de miser sur l'originalité et, en particulier, d'apporter son soutien financier à l'Institut de Recherche du Val de Saône Mâconnais, ainsi qu'aux masters II « Gestion des espaces aquatiques continentaux », « Professions juridiques du sport » et « Juristes des collectivités territoriales ». Plus de 1 200 jeunes étudient dans le mâconnais.

L'Institut de Recherche, créé en 1992, est une structure associative et universitaire de recherche née de la rencontre entre la volonté de la municipalité de Mâcon et un projet d'universitaires engagés depuis longtemps dans des recherches sur cette région. Fondé en concertation avec l'université de Bourgogne et l'université Lumière-Lyon 2, l'Institut a pour objectif de réfléchir et de travailler :

- au soutien, à l'animation et à l'élaboration de toute recherche scientifique sur le passé et le présent et concourant à la mise en valeur du patrimoine historique culturel et économique de Mâcon et sa région. Dans cette perspective, l'Institut apporte son aide aux étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles dont les travaux de recherche rentrent dans ce cadre ;
- à la mise en œuvre de toute action visant à développer l'enseignement supérieur dans l'agglomération mâconnaise ;
- à la diffusion du résultat de ces recherches auprès du public, d'une part, en organisant des colloques, d'autre part, en publiant une revue « Travaux de l'institut de Recherche du Val de Saône Mâconnais ».

Le master II « Juriste des collectivités territoriales » est né en 1995 d'une réflexion entre la ville de Mâcon, la faculté de Droit et de Science politique de l'université de Bourgogne, l'association des avocats-conseils auprès des collectivités et le centre national de la fonction publique territoriale. Cette initiative, à l'époque totalement novatrice en France, visait à répondre aux difficultés rencontrées pour trouver des diplômés à Bac +5 susceptibles de répondre aux besoins croissants des acteurs locaux. L'intérêt ne se dément pas. Les collectivités territoriales recherchent des juristes qualifiés pour assurer la maîtrise du risque juridique inhérent à l'extension de leurs domaines de compétences ; les cabinets d'avocats recherchent des spécialistes d'un droit local devenu en quelques années une source majeure du contentieux ; les partenaires locaux, publics comme privés recherchent des collaborateurs capables de faire le lien avec les collectivités. Les débouchés se situent donc aussi bien dans le secteur privé que public. Après 12 années d'une collaboration sans faille avec la ville de Mâcon, le master s'organise désormais autour d'une convention, signée en 2007, entre l'université de Bourgogne et la CAMVAL.

Parallèlement, et dans la même démarche collaborative, est né le master II « Professions juridiques du sport » en réponse au besoin grandissant des différents acteurs du sport (clubs et fédérations, sportifs, autorités publiques, entreprises, etc.) de juristes spécialisés dans le domaine sportif. Ce type de formation n'est pas courant et pourtant l'extraordinaire développement du sport, et notamment la dimension économique et sociale qu'il a acquise, sont à la source de nombreuses questions juridiques posées tant par son organisation que par son fonctionnement.

Le master II « Gestion des espaces aquatiques continentaux » est une spécialité pluridisciplinaire abordant tous les aspects de la gestion territoriale, de la connaissance des milieux aquatiques et de la valorisation des espaces aquatiques continentaux. Ce master forme des spécialistes capables d'aborder de façon globale la gestion des hydro-systèmes continentaux. La loi sur l'eau de 1992 imposant une prise en compte transversale des problèmes de l'eau au sein d'entités spatiales fonctionnelles cohérentes, il est apparu nécessaire de former des spécialistes sachant élaborer des projets, des plans de gestion, en évaluer la cohérence vis-à-vis des cadres législatifs, économiques et sociaux, tout en tenant compte des impératifs environnementaux.

**Contact :** Chantal Robin-Denis, vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur et de l'innovation, adjointe au maire de Mâcon  
Tél. : 03 85 21 07 70 — [www.camval.com](http://www.camval.com)

**Président :** Claude Patard  
**Population :** 35 393 hab (ville) — 63 291 hab (ca)  
**Département :** Saône-et-Loire  
**Région :** Bourgogne

## CA DE MONTBÉLIARD — NUMERICA, MOTEUR DU VÉHICULE DU FUTUR

Pour rompre avec son image traditionnelle de pôle industriel, en particulier dans le secteur de l'automobile, la région Franche-Comté et la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard ont décidé, dès 2003, de mettre en place un pôle technologique dédié au développement de la filière des technologies de l'information et de la communication (TIC) : Numerica, qui associe collectivités locales, étudiants, équipes de recherche et entreprises.

Numerica répond à cinq objectifs : favoriser la création d'emplois dans l'ensemble de la filière TIC régionale ; développer la filière numérique en Franche-Comté ; accompagner activement les entreprises de la région dans le déploiement des technologies numériques et audiovisuelles ; permettre l'innovation et l'émergence de fortes compétences dans la région ; participer à l'amélioration de la compétitivité des PME/PMI.

Structurée en mars 2008 en société d'économie mixte (SEM), Numerica réunit en un lieu unique des formations supérieures, des équipes de recherche et des entreprises. Elle est le point de convergence entre les collectivités (CA du Pays de Montbéliard, région Franche-Comté, conseil général du Doubs...), les agences de développement, les universitaires (chercheurs, professeurs, étudiants), les laboratoires, les associations et les entreprises. Le pôle dispose de moyens immobiliers, technologiques et humains pour le montage, le soutien et l'accompagnement de projets numériques et audiovisuels. Numerica dispose d'une offre de services adaptée aux PME, aux professionnels des filières numériques et audiovisuelles ainsi que d'une panoplie d'outils logiciels et matériels hautement performants : salles de conférences, salles de réunions, équipements de visioconférence haute définition, studios professionnels de production et post-production son, image et vidéo, scène numérique, salle d'hébergement de serveurs...

Le programme d'infrastructures déployé dans le cadre du projet Numerica couvre les besoins des entreprises et de la recherche dans les domaines les plus gourmands en investissement technologique. Entreprises et bureaux d'études trouvent, à travers ce pôle technologique, les compétences et les moyens de développer leur activité. Six unités de recherche étudient des solutions innovantes pour des applications commerciales prometteuses, 500 étudiants sont formés chaque année sur le campus, après le bac et jusqu'en master. Aussi, ce n'est pas un hasard si la ville de Montbéliard a été choisie pour être le siège du pôle de compétitivité interrégional « Véhicule du futur ». Ce dernier développe sa stratégie et ses projets de recherche sur trois thématiques : véhicule propre ; véhicule et réseaux intelligents ; excellence de la filière. Et la qualité et l'expertise réunies au sein de Numerica représentent pour le pôle de compétitivité un gage d'excellence pour les développements futurs de la filière automobile, en particulier sur le véhicule intelligent.

Le succès de Numerica a donc tout naturellement justifié l'ouverture d'un des premiers départements « Services Réseaux et Communications » de France, un master « Produits et Services Multimédia » classé A par l'Agence d'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (AERES), ainsi que l'ouverture, en septembre 2007, de l'École Sbarro spécialisée dans la conception, le design et l'ingénierie industrielle.

**Contact :** Denis Sommer, président de la SEM Numérica,  
vice-président de la CA du Pays de Montbéliard  
Tél. : 03 81 31 26 80 — [www.sem-numerica.fr](http://www.sem-numerica.fr)

Et aussi : [www.agglo-montbeliard.com](http://www.agglo-montbeliard.com)  
[www.esperasbarro-montbeliard.com](http://www.esperasbarro-montbeliard.com)

**Président :** Pierre Moscovici

**Population :** 27 263 hab (ville) — 120 520 hab (ca)

**Département :** Doubs

**Région :** Franche-Comté

## NEVERS — À LA POINTE DES TRANSPORTS

Dans un monde où l'innovation et les progrès techniques sont en perpétuel mouvement, les acteurs de l'économie — qui sont au cœur de la compétition mondiale — exigent de plus en plus de compétences professionnelles et à des niveaux de plus en plus élevés. « *Dans ce contexte, l'enseignement supérieur est un des vecteurs les plus importants de l'avenir des territoires et doit augmenter tant en puissance qu'en qualité.* » Investir dans l'enseignement supérieur, c'est le pari que la ville de Nevers et sa communauté d'agglomération ont fait depuis de nombreuses années.

Deuxième pôle bourguignon en termes d'effectifs étudiants, Nevers — qui accueille près de 2 000 étudiants — propose aujourd'hui 26 formations regroupées dans 14 filières. De la mécanique automobile à l'informatique, du multimédia au tertiaire, de la santé à l'agriculture... De nombreuses écoles et BTS proposent un enseignement de qualité, dans des domaines variés, pouvant répondre à la demande d'entreprises issues de secteurs très différents : mécanique, industrie, électronique, art, commerce, gestion, informatique, sciences, agriculture... La qualité de l'offre de formation est au cœur des préoccupations de la communauté d'agglomération de Nevers, c'est pour cela qu'elle apporte un soutien constant aux établissements d'enseignement supérieur. Pour tirer son épingle du jeu et participer à la compétition internationale, Nevers a choisi le chemin de l'excellence dans le domaine de l'automobile et des transports.

Tout le monde connaît le circuit de Nevers Magny-Cours qui est non seulement un circuit auto-moto de renommée mondiale, mais aussi un vaste complexe proposant des pistes de karting et de tout-terrain, des espaces de travail et de réception pour les séminaires d'entreprises et des activités de loisirs... Mais, qui sait que le célèbre circuit accueille un centre de recherche technologique dédié à l'automobile et aux transports ? Car c'est sur le transfert de technologies qu'a choisi de miser la ville de Nevers, également siège de l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports (ISAT). Notons au passage que l'ISAT, créé en 1991, est la seule école publique d'ingénieurs en France spécialisée dans l'automobile.

Nevers et l'ISAT se sont associés pour donner naissance, en 1999, à un centre d'activités de recherche technologique et de développement dans le domaine de l'automobile et des transports : Magnytude. L'objectif est clair : développer des activités de prestations et de transfert de technologie en direction de l'industrie et faciliter l'accès des PME aux compétences et moyens technologiques. Organisée autour d'ingénieurs et de scientifiques hautement spécialisés, Magnytude offre des services de haut niveau, pour une logique de performance industrielle optimale. Ses domaines d'excellence vont de la caractérisation mécanique, thermique et acoustique de matériaux, à la conception et à la réalisation de machines spéciales.

Parallèlement, la ville de Nevers propose à travers l'ISAT, dont la notoriété n'est plus à faire auprès des employeurs, des formations spécialisées couvrant l'ensemble des métiers de l'automobile et du transport : conception mécanique, validation, industrialisation, fabrication, qualité des produits et des procédés. Sans oublier le BTS « maintenance après-vente automobile » du lycée Saint-Joseph, ni l'Institut National de Sécurité Routière et de Recherches (INSERR), seul organisme national de formation spécifiquement dédié à la sécurité routière.

Nevers est ainsi le siège d'entreprises spécialisées dans le domaine des transports telles que le pionnier de la sous-traitance automobile, *Valéo*, ou encore *Look cycles*, plusieurs fois primé pour ses nombreuses innovations techniques en matière de vélos de route. Sans oublier Aisan Industry France — filiale d'un grand groupe japonais spécialisé dans l'innovation automobile — ni le spécialiste des lubrifiants, Igol.

**Contact :** Florence Ombret, adjointe au maire de Nevers déléguée à l'Attractivité et l'Économie, conseillère régionale  
Tél. : 03 86 68 44 44 — [www.ville-nevers.fr](http://www.ville-nevers.fr)

Et aussi : [www.isat.fr](http://www.isat.fr)

**Maire et président :** Didier Boulaud  
**Population :** 40 131 hab (ville) — 69 509 hab (ca)  
**Département :** Nièvre  
**Région :** Bourgogne

## CA GRAND ROANNE AGGLOMÉRATION — L'EXCELLENCE DE LA RECHERCHE

La recherche dans une ville moyenne, ça marche ! Le LASPI (laboratoire d'analyse des signaux et des processus industriels), et ses deux émanations, le CERCHL et l'@TEM, font phosphorer une quarantaine d'enseignants-chercheurs et doctorants sur le site de l'IUT de Roanne, désormais référencé par l'INSERM.

C'est en 1995 que les pionniers en blouses blanches de la recherche roannaise ont lancé une première équipe locale spécialisée sur les « niches scientifiques ». Quatre ans plus tard, elle était labellisée par l'État. Et en 2007, elle recevait le label de l'INSERM, référence absolue dans le domaine de la science et de la santé. La présence d'un laboratoire de recherche de portée nationale, voire internationale pour certains travaux, est particulièrement rare dans une ville moyenne. L'expérience roannaise prouve pourtant que les villes moyennes ont une carte à jouer en matière de recherche. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en moyenne, 40 % des laboratoires en France comptent moins de 10 chercheurs, à Roanne ils sont au nombre de 13 rien qu'au LASPI !

Le LASPI est installé dans les locaux du département « Génie Industriel et Maintenance » de l'IUT de Roanne, tout en étant rattaché à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne. Il est devenu un spécialiste des mesures vibratoires et électriques sur machines tournantes (analyse spectrale ou cepstrale, séparation des sources, cyclostationnarité...). « Nous agissons comme des stéthoscopes sur une machine », illustre François Guillet, directeur du LASPI. L'intervention des chercheurs est principalement préventive, à ce titre le rôle consiste notamment à prélever des signaux pour voir si tout va bien.

Parmi les « clients » du LASPI : la SNCF pour un diagnostic de systèmes de transmission TGV ; PSA pour améliorer la connaissance des moteurs ; Renault Trucks pour des roulements poids lourds ; EDF pour des groupes de secours de centrales nucléaires ; ou encore le CETIM pour tester des machines électromécaniques. L'expertise du LASPI sert, par ailleurs, les intérêts de deux clusters rhônalpins, et permet à l'IUT de rayonner sur le plan international grâce à des collaborations en Australie, en Inde, au Canada, en Suède...

Pour développer son activité, le LASPI a créé deux bras commerciaux : la plateforme @TEM, capable de former les ingénieurs aux techniques de diagnostic vibratoires et d'assurer de la surveillance en ligne, et le CERCLH (Centre de recherche et de compétences en logistique hospitalière). C'est en effet dans le génie hospitalier que les travaux du LASPI ont trouvé les débouchés les plus inattendus. « Nous n'avons pas vraiment vocation à aller vers ce secteur, explique Eric Marcon, chargé de mission de la plateforme CERCLH. Mais, suite à une demande des hôpitaux civils de Lyon, nous avons mis les outils du génie industriel au service de la gestion organisationnelle d'hôpitaux, de services d'urgences, de centre de cancérologie, d'unité d'hospitalisation à domicile. Nous apportons des solutions à des problématiques d'intérêt général. »

Le CERCHL, qui passe des contrats de recherche avec les établissements, s'autofinance complètement. En 2008, il a réalisé un chiffre d'affaires de 550 000 euros. Trois de ses ingénieurs vont ainsi travailler pendant les trois ans qui viennent pour le CHU de Saint-Étienne. Au total, 40 chercheurs et doctorants (jusqu'à Bac + 8) travaillent pour le LASPI, le CERCLH et l'@TEM, également à l'origine de nouvelles formations sur le site universitaire de Roanne.

**Contact :** François Guillet, directeur du LASPI  
Tél. : 04 77 44 81 50 — [www.laspi.fr](http://www.laspi.fr)  
Et aussi : [www.agglo-grandroanne.fr](http://www.agglo-grandroanne.fr)

**Président :** Christian Avocat  
**Population :** 37 645 hab (ville) — 70 606 hab (ca)  
**Département :** Loire  
**Région :** Rhône-Alpes

## SAINT-BRIEUC — UN PÔLE UNIVERSITAIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

Saint-Brieuc propose une large palette de formations post-bac : licences en droit, AES, histoire et Staps, licences pro, DUT... Une offre qui permet à plus de 4 000 jeunes de faire des études supérieures. La ville et la communauté de l'agglomération de Saint-Brieuc considèrent comme un enjeu majeur l'accès pour tous à l'éducation, à la culture et plus largement à la connaissance et aux savoirs. Conscientes que notre société s'inscrit dans l'ère de la connaissance et que des changements rapides bouleversent notre vision du monde et les organisations qui le structurent, elles accordent une place importante, dans leur projet de territoire, à l'accès à l'éducation au sens large, c'est-à-dire celle qui englobe tous les niveaux de l'enseignement et de la formation, de la maternelle à l'enseignement supérieur et à la recherche, sans oublier la formation continue.

« *Quand les jeunes s'engagent dans l'acquisition de savoirs, de connaissances, le territoire tout entier bénéficie de leur démarche tournée vers l'avenir, facteur d'enrichissement humain* » souligne Michel Lesage, président de Saint-Brieuc Agglomération et du syndicat de gestion du pôle universitaire (SGPU). Le SGPU est né en octobre 1987 de la volonté conjointe du conseil général des Côtes d'Armor et de la ville de Saint-Brieuc. Cet établissement public, qui a pris la forme d'un syndicat mixte, est la structure chargée d'accompagner le développement du site universitaire de Saint-Brieuc.

Michel Lesage, Bruno Joncour, maire de Saint-Brieuc, Claudy Lebreton, président du conseil général, et les représentants du conseil régional et des universités de Rennes 1 et 2 ont témoigné, à l'occasion de l'inauguration début 2009 d'un nouveau bâtiment sur le campus Mazier, d'une ambition commune pour l'enseignement supérieur à Saint-Brieuc. Les différents partenaires ont en effet à cœur de continuer à développer l'offre de formations. À la rentrée 2008, deux nouvelles licences pro ont ainsi été mises en place (« métiers des collectivités territoriales », « gestion des équipements et espaces sportifs et de loisirs »). D'autres perspectives sont ouvertes avec le transfert de compétence de la ville vers la communauté d'agglomération pour l'enseignement supérieur. Saint-Brieuc Agglomération veut en effet aller plus loin en confirmant son pôle universitaire comme l'une des composantes de l'université européenne de Bretagne. Le passage à l'échelle de l'agglomération offre la légitimité nécessaire pour élargir les actions à l'ensemble des formations post-bac, soit 4 100 étudiants, et leur donner une nouvelle dimension au travers de rapprochements avec des structures existantes comme le syndicat mixte du Zoopôle. Ce technopole regroupe les acteurs innovants en production et santé animales, biotechnologies, sécurité alimentaire, nutrition, environnement.

Le développement du campus universitaire se poursuit dans le cadre du contrat de projets État-Région et par des actions complémentaires spécifiques. Il s'agit de renforcer l'identité du campus, de créer un véritable cœur de campus limitant l'usage de l'automobile et de poursuivre son extension par de nouveaux locaux pédagogiques ou liés à la vie étudiante dans une logique d'ouverture à l'ensemble des étudiants du territoire. Dans cet objectif, la CA de Saint-Brieuc entend accompagner le programme d'investissement de 5,5 M€ dans le cadre du CPER 2007-2013 : extension de l'IUT, pôle de formation professionnelle, licence CIAN (Convergence Internet Audiovisuel Numérique), aménagement du campus et de la cafétéria. Elle prévoit également d'intégrer le campus dans le projet « Université numérique de Bretagne » grâce, notamment, au développement des infrastructures haut débit.

La création d'un environnement favorable pour l'ensemble des étudiants complétera la qualité de l'offre de formations. La CA souhaite réaliser un espace de vie sur le campus Mazier ouvert à l'ensemble des étudiants post-bac de l'agglomération et en faire un lieu d'animation, d'échanges et d'accès à l'e-formation. Elle entend accompagner les étudiants dans l'accès au logement, aux transports et aux loisirs, et les aider dans leur recherche de stages en entreprise et dans la construction de leur projet professionnel.

**Contact :** Michel Lesage, président du syndicat pour la gestion du pôle de universitaire, président de Saint-Brieuc Agglomération  
Tél. : 02 96 77 20 00 — [www.sgpu-stb22.com](http://www.sgpu-stb22.com)  
Et aussi : [www.saintbrieuc-agglb.fr](http://www.saintbrieuc-agglb.fr) — [www.saint-brieuc.fr](http://www.saint-brieuc.fr)

**Maire :** Bruno Joncour  
**Population :** 48 407 hab (ville) — 115 620 hab (ca)  
**Département :** Côtes d'Armor  
**Région :** Bretagne

## CA TROYENNE — LA DYNAMIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Depuis près de 20 ans, l'enseignement supérieur est une priorité, au même titre que le développement économique, par la ville de Troyes et la communauté de l'agglomération Troyenne (CAT). L'enjeu est clair : réussir à garder sur le territoire les jeunes qui partent suivre leurs études à Dijon, Reims ou Paris, en leur offrant un large panel de formations post-baccalauréat et en créant les conditions nécessaires pour assurer leur accueil et leur bien-être. Aujourd'hui, l'objectif est atteint grâce à l'effort conjugué de tous les acteurs concernés.

Au fil du temps, l'agglomération troyenne s'est imposée comme le deuxième pôle universitaire de la région, après celui de Reims. Les effectifs troyens sont en constante progression, alors que les tendances nationale et régionale sont à la baisse. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 1988, 2 000 étudiants ; vingt ans plus tard, près de 8 000 jeunes sont inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur troyens. Cette croissance des effectifs est liée à l'ouverture du Centre universitaire de l'Hôtel-Dieu-Le-Comte en 1991, de l'École supérieure de commerce (ESC) en 1992, de l'Université de technologie de Troyes (UTT) en 1994, ou encore de Supinfo, école internationale d'informatique inaugurée en décembre 2005, en centre-ville. L'augmentation des effectifs est aussi le résultat de l'action de la CAT et des forces vives locales qui s'attachent conjointement à étoffer sans cesse la palette des formations, à élever le niveau des diplômés et à promouvoir l'offre d'enseignement troyenne. Et la CAT, avec les établissements d'enseignement à ses côtés, n'hésite pas à participer à des salons et des forums à travers le monde pour attirer de nouveaux étudiants.

Si la notoriété d'un établissement joue une part importante dans son pouvoir d'attraction, l'importance de la bonne santé de l'économie locale — indissociable de celle de l'enseignement supérieur — joue aussi un rôle prépondérant. Plus l'économie d'un territoire est brillante, plus les jeunes sont tentés de venir y faire leurs études et de s'y installer. D'où l'intérêt d'une structure comme la technopole de l'Aube en Champagne, qui accompagne et apporte une aide à la création d'entreprises scientifiques ou technologiques à caractère innovant. La technopole instaure une dynamique économique directement attachée à l'enseignement supérieur. Les professeurs de l'ESC aident les porteurs de projet, et inversement les créateurs d'entreprises sont souvent à l'ESC, ce qui génère chez les étudiants l'envie et la volonté d'entreprendre, notamment grâce à la « Chaire Innovation and Entrepreneurial Management » signée entre les deux structures. Ces échanges existent aussi avec l'UTT. Un enseignement supérieur en bonne santé permet ainsi aux acteurs économiques locaux de s'appuyer sur un vivier de matières grises. Autre exemple de l'effort de mise en adéquation entre les formations proposées et les besoins économiques locaux, la création en 2004, au sein de l'ESC, de EMVOL, une école internationale de tourisme. L'évolution du programme de l'École supérieure d'arts appliqués (ESAA) dans le domaine du design illustre également cette volonté de professionnalisation des cursus. Enfin, en phase avec le caractère historique de Troyes, un cycle IUP Arts et Culture, mention « Patrimoine, Culturel et Documentaire », a été créé en 2000 au Centre universitaire, complété en 2005 par un Master II Expertise.

Afin de susciter les échanges entre étudiants, enseignants et habitants, et d'améliorer l'offre de logements étudiants, la CAT et la ville de Troyes ont décidé d'implanter un campus au cœur de la ville, sur une friche située au pied de la cathédrale, à proximité du Centre universitaire à l'Hôtel-Dieu, de l'ESEE et de l'Institut universitaire des métiers du patrimoine. Enfin, la Maison des étudiants, inaugurée en 1997, s'est imposée comme un centre ressource, qui renseigne non seulement sur le déroulement des études, mais aussi sur la vie quotidienne. Elle propose de nombreux services et accompagne la mise en place de manifestations organisées par les étudiants.

**Contact :** Marc Sebeyran, vice-président de la CAT en charge de l'enseignement supérieur  
Tél. : 03 25 45 27 27 — [www.agglo-troyes.fr](http://www.agglo-troyes.fr)

Et aussi : [www.groupe-esc-troyes.com](http://www.groupe-esc-troyes.com) — [www.utt.fr](http://www.utt.fr)

**Maire et président :** François Baroin  
**Population :** 63 044 hab (ville) — 125 945 hab (ca)  
**Département :** Aube  
**Région :** Champagne-Ardenne

## La Fédération des Maires des Villes Moyennes

La Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) est une association qui regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre intégrant une ville moyenne. Elle compte aujourd'hui 184 adhérents.

Fondée en 1988 par Jean Auroux, la FMVM est présidée depuis 2001 par Bruno Bourg-Broc, maire de Châlons-en-Champagne, président de la communauté d'agglomération Cités en Champagne.

La FMVM vise à faire reconnaître les spécificités des villes moyennes et de leurs intercommunalités, ainsi qu'à mettre à la disposition des adhérents un réseau d'échange et de réflexion. Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense de ces collectivités.

Le pluralisme politique, la parité de ses instances et la répartition géographique de ses adhérents garantissent la représentativité de la FMVM, qui, conjuguée à son expérience, en fait un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.

La France métropolitaine et d'outre-mer compte plus de 260 villes moyennes réparties de façon homogène sur l'ensemble du territoire. Ces villes constituent, avec leurs agglomérations, le cadre de vie de plus de 16 millions d'habitants, soit le quart de la population française. L'influence de ces collectivités dépasse leurs propres limites géographiques car elles jouent le rôle de villes centres d'espaces urbains et ruraux où la qualité de vie représente un facteur fort d'attractivité. Elles sont avant tout des villes à taille humaine.

### La France des Villes Moyennes et de leurs intercommunalités

